



## succession entre freres et soeurs

Par **pharanou**, le **30/09/2012** à **17:44**

Bonjour,

mon oncle décédé à légué ses bien et assurance vie à ses frères, néanmoins suite à des manipulations et abus financiers des ses frères, il avait décidé de changer les bénéficiaires d'un contrat d'assurance vie et d'y coucher ma Mère jusqu'ici exclus par ses frères, il voulait tout changer et avait demandé au notaire de venir chez lui, mais il est maintenant décédé sans avoir eu le temps de tout changer, il restait des assurances vie et un bien immobilier pour lesquels il voulait ajouter ma Mère. Puis je contester, faut il écrire au Procureur pour expliquer la situation et prendre un avocat ? Merci de vos réponses